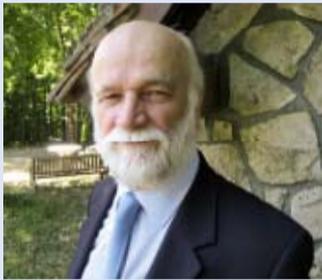


L'Info PARCILLONNE

www.parçay-meslay.fr

Juin 2012

N°24



Dans un contexte économique national difficile, notre équipe a marqué solennellement sa volonté de ne pas céder à la morosité. Ainsi le budget 2012 nous permet avec la maîtrise des charges de fonctionnement et sans hausse de la fiscalité de continuer à investir sans risque. Les travaux d'urbanisme et de voirie sont

encore conséquents pour améliorer le quotidien des parcellons.

Notre Plan Local d'Urbanisme vient de recevoir un avis favorable de l'Etat et sera soumis prochainement à enquête publique pour une approbation définitive en fin d'année.

La mise en place de la ZAP (Zone Agricole Protégée) qui protégera nos terres agricoles et notre terroir viticole a reçu un ensemble d'avis "favorable", voire "très favorable" des services de l'Etat et des différents services institutionnels : nous sommes dans l'attente de l'arrêté préfectoral qui sera pris après l'avis du Conseil Municipal.

Le comité consultatif composé de parcellons et la commission urbanisme travaillent en collaboration avec le bureau d'étude pour la mise en place de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) qui définira la future urbanisation de la commune.

Les aménagements autour des nouveaux terrains de boules se poursuivent ; petits et grands pourront se retrouver dans une dynamique de village.

Après les travaux de dégagement des alentours de l'église au printemps dernier, une étude est en cours pour la réalisation du contournement piétonnier de l'église et de l'ouverture du logis seigneurial vers le centre-bourg. Ainsi, chaque Parcellon profitera pleinement des nouveaux espaces qui leur seront dédiés.

Afin de finaliser le projet de la rue du Calvaire, des réunions de travail avec les habitants vont permettre de réfléchir ensemble pour améliorer la sécurité. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens auront lieu à l'automne prochain.

Rue de la Pinotière, des aménagements de voirie définitifs seront réalisés prochainement afin de protéger les piétons et les cyclistes et de freiner la circulation.

Nous venons d'inaugurer les travaux de voirie réalisés dans la deuxième partie de la rue de l'Étain.

Quant aux écoles, l'ensemble des huisseries seront remplacées, ce qui confortera l'isolation thermique des bâtiments.

Les classes seront dotées très prochainement de nouveaux outils informatiques avec "Webcam" qui permettra aux élèves de dialoguer avec leurs homologues irlandais.

Parçay-Meslay évolue et s'embellit d'année en année : c'est ce qui fait sa force et sa singularité dans notre agglomération tourangelle.

Bonnes vacances à tous !

Le Maire,
Jackie SOULLISSE



Crédit photo : Didier Gallard

Carnaval municipal

En ce dimanche 25 mars, ils étaient nombreux à s'être déplacés pour participer aux diverses animations proposées dans le cadre du carnaval municipal, basé sur le thème des pirates et des corsaires. Les Parcellons richement costumés ont entamé un défilé au son du groupe Karnavage, une troupe de percussionnistes accompagnée de cracheurs de feu et de jongleuses, sous une pluie de confettis. Arrivé au parc Grand' Maison, le cortège a assisté à l'aubade de l'école de musique avant la crémation très attendue de Monsieur Carnaval. Comme de coutume, la fête s'est terminée par un bal costumé.



Crédit photos : Didier Gallard

Travaux sur la commune

Rue de l'Étain

Les travaux de la partie sud de la rue sont achevés et les espaces verts viennent d'être aménagés. Les revêtements de voirie, voie douce (piste cyclable piéton-cycle) et parking sont également terminés et le nouvel éclairage public est opérationnel.

La commune est en phase de réception des travaux auprès du maître d'œuvre et des entreprises chargées de la rénovation de cette portion de la rue de l'Étain.

Assainissement

Le hameau de la Biardière est désormais rattaché au réseau d'assainissement de la commune ainsi qu'une habitation de la rue de l'Étain.

Une nouvelle pollution de la station d'épuration a été constatée.

Une réunion rassemblant les principaux acteurs concernés par cette pollution a eu lieu le mercredi 28 mars en mairie.

Un programme d'actions a été mis en place par la commune de façon à sensibiliser les industriels de la Fosse Neuve sur les rejets autorisés dans le réseau d'assainissement.

Rues de la Pinotière et de la Croix Hallée

Les travaux d'aménagement de la voie douce de la rue de la Pinotière vont bientôt débuter. Une partie de la rue de la Croix Hallée sera également aménagée afin de permettre la création d'un trottoir

réglementaire côté pair, permettant le cheminement des personnes à mobilité réduite, le bâti ancien empêchant tout élargissement de l'autre côté de la rue. Une réunion publique d'avant-travaux a été organisée le jeudi 3 mai en présence des riverains, du bureau d'études et des élus.



Rue de la Pinotière

Réalisation des services techniques

Rue de la Rouletière et de la Georgetterie

- Arrachage d'arbustes et abattage d'un arbre sur deux pour améliorer la visibilité.

Résidence de la Petite Héraudière

- Abattage d'un arbre place de la Petite Héraudière afin de faciliter la circulation,
- Décaissement et empiérement des trottoirs restants à faire pour la pose d'un bicouche,
- Réfection des bordures à l'entrée de la résidence.



Résidence de la Petite Héraudière



Rue de la Croix Hallée

Logis seigneurial

- Réalisation d'une tranchée technique pour la mise en place de l'assainissement et de l'eau potable,
- Apport de terre végétale pour l'engazonnement,
- Consolidation, étanchéité et restauration du mur de la Sacristie,
- Pose d'une clôture provisoire.



Du nouveau sur le terrain de jeux

Ayant la volonté de créer l'espace d'accueil et d'échange entre les générations, le conseil municipal a budgété l'aménagement de nouveaux terrains de jeux comprenant le terrain de pétanque et la future aire de jeux en contrebas.

Les services techniques sont chargés de la réalisation de l'espace paysager avec la création d'allées piétonnes, la délimitation des aires de jeux et l'engazonnement. De leur côté, les boulistes ont été consultés concernant l'installation des bancs, des luminaires et des poubelles. Un kiosque est également prévu pour accueillir les associations et les manifestations dès le printemps prochain

Dans les coulisses de la mairie...

Philippe PROUST occupe le poste de responsable des services techniques au sein de la commune depuis 14 ans et gère une équipe de trois personnes chargées d'assurer l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts.

Depuis quand travaillez-vous à Parçay-Meslay ?

Originaire de la commune, j'ai intégré la mairie le 1er juin 1988 après avoir obtenu un CAP de maçonnerie. A mon arrivée, j'ai été formé par M. Laroche, alias "Béber" pendant près d'une année qui m'a appris les rudiments du métier. Mon premier chantier a été la pose de bordures sur la zone de la Fosse Neuve.

Quelles sont vos missions ?

Elles sont diverses et variées. Avec mon équipe, nous sommes chargés de répondre à la demande des élus, en nous occupant de la maintenance des bâtiments communaux, de l'entretien des espaces verts et des voiries communales. Nous sommes aussi sollicités pour réaliser des travaux dans ces différents domaines d'action, ce qui demande certaines connaissances et compétences dans ces métiers, tels que l'horticulture, la plomberie, la pose de canalisations etc... Nous gérons également la logistique sur les évènements communaux.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'apprécie beaucoup le travail d'équipe avec mes collègues, tant du service technique, administratif et enfance jeunesse mais également le fait de travailler à

l'extérieur. Ce qui me plaît dans mon métier c'est l'évolution permanente des tâches et les nouveaux objectifs que l'on nous fixe régulièrement. Il faut être polyvalent et toujours essayer de trouver des solutions, c'est stimulant.

Quelles sont vos passions ?

J'aime les sports d'endurance, je suis un adepte de l'ultra-trail (course nature longue distance) et des Raids Multisports basés sur la course d'orientation, je pratique aussi la grande randonnée, mon terrain de prédilection "la Montagne" Mais je suis également un passionné de nature, et tout particulièrement d'ornithologie.



Renouvellement urbain et dynamique locale

Episode 3 : Une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) au rythme de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.®)

Le comité consultatif et les élus de Parçay-Meslay continuent leur travail pour engager le projet de développement urbain du centre-bourg et du site de la Logerie (voir L'Info Parcillonne n°20 - décembre 2011).

Parçay-Meslay rencontre les élus de Rennes Métropole

Afin de découvrir des exemples d'écoquartier, la ville de Parçay-Meslay a organisé le 13 Mars avec l'appui de Rennes Métropole et de l'Atelier Péré Architectures une journée pour visiter des quartiers durables dans l'agglomération de Rennes.

Cette journée a permis à chacun de s'exprimer et de découvrir des opérations d'aménagements concrètes avec de nombreux exemples en matière d'architecture, de paysage, de gestion de l'eau, de maîtrise des déplacements, ...

Le comité consultatif s'accorde sur l'importance du paysage ; un lieu agréable à vivre doit s'envisager avec des espaces verts omniprésents et de qualité. Souvent, le paysage permet de lier des quartiers, d'intégrer des formes architecturales et des matériaux plus contemporains ou encore d'accompagner des densités de constructions plus élevées.

Ainsi, un retour sur les bonnes et moins bonnes pratiques environnementales permet d'adapter le projet de Parçay-Meslay et de le faire évoluer positivement.



Et la ZAC dans tout ça ?

La première étape des études est arrivée à son terme ; l'étude de faisabilité a été présentée à la Ville et au comité consultatif au début du printemps. Cette étude permet de fixer les grands principes de la Z.A.C. et de transmettre les premières images sous la forme de schémas. Des espaces paysagés comme la coulée verte, des jardins maraîchers ou encore un espace tampon entre les secteurs d'habitat et Fosse Neuve sont dessinés et proposés.

- **La coulée verte.** Elle constitue la trame du projet et a pour objet de lier les anciens quartiers aux nouveaux quartiers. Elle traverse le bourg et la place majeure au pied du Logis seigneurial. Sur la partie actuellement agricole au nord du bourg, des jardins maraîchers, des vergers et des espaces de promenade sont proposés aux habitants et visiteurs. Cet espace ouvre sur la zone agricole et sur un espace paysagé, l'espace tampon.

- **L'espace paysagé, l'espace tampon.** C'est un lieu planté dont la vocation est de créer une transition entre Fosse Neuve, les zones agricoles et les secteurs d'habitat. C'est un espace qui doit être utile au sein duquel un parcours de santé, des pistes cyclables, des jardins, ... seront proposés.

- **Les secteurs d'habitat.** La Z.A.C. doit répondre aux besoins de toutes les générations et de tous les profils. C'est dans cette perspective que l'habitat mixera les formes, les tailles et les usages en proposant des logements individuels, collectifs, semi-collectifs ou encore des logements adaptés aux Seniors.

La partie la plus dense est envisagée autour de la place au pied du Logis seigneurial. Elle se compose de logements collectifs avec des commerces en rez-de-chaussée qui feront face à la place. La hauteur des logements ne devra pas dépasser celle du Logis. A l'arrière des logements collectifs, des maisons individuelles mitoyennes ou semi-mitoyennes seront un lien avec les habitations existantes. Sur la partie actuellement agricole (au nord du bourg), des logements intermédiaires, des maisons individuelles



Coupe de principe pour la coulée verte

mitoyennes ou semi-mitoyennes seront proposées. Ils s'intégreront à un ensemble paysager très présent. A l'est de la partie agricole, environ 15 maisons "innovantes" (éco-matériaux et/ou éco-construction) pourront être réalisées par les acquéreurs des parcelles. Ils seront accompagnés par un architecte missionné par la Ville pour suivre et aider la mise en place des projets depuis la conception jusqu'à la réalisation.

- **Les équipements.** Plusieurs emplacements sont réservés afin de réaliser des équipements culturels, associatifs, liés à la petite enfance et la jeunesse, ou encore intergénérationnels. La création d'un équipement intergénérationnel pourrait s'envisager entre la rue de la Thibaudière et la rue de la Mairie. Il serait situé à proximité de l'ensemble des services. Il pourrait accueillir des logements pour personnes autonomes et/ou dépendantes. Ce lieu ne devra pas être cloisonné et devra être conçu pour contribuer à l'animation des quartiers.

- **Les déplacements.** Le quartier s'appuiera sur la voirie majeure qui devient la rue de la Thibaudière : véritable colonne vertébrale du projet. La rue de la Thibaudière sera réaménagée en favorisant les modes de déplacements alternatifs à la voiture. Un plateau partagé accueillant les bus pourra être réalisé à cet effet.

Au croisement des rues de Meslay, de Parçay et de la Mairie, un aménagement de l'entrée de ville est envisagé ; la création d'un parking pourra prendre en compte les enjeux de covoiturage et contribuera à la diminution des déplacements de transit en direction du centre de Parçay-Meslay.

Les cheminements doux (pour les personnes à mobilité réduite, les piétons et les vélos) se raccorderont à ceux existants ou à ceux prévus dans le Plan Local d'Urbanisme. Ces cheminements irrigueront le territoire aggloméré du nord au sud depuis les zones agricoles, et d'est en ouest depuis la rue de Meslay jusqu'à la rue de la Logerie. Ce maillage assurera des liaisons entre les espaces boisés, les espaces de jeux, les quartiers d'habitation et le cœur névralgique de la commune où sont les équipements, commerces et services. A terme, les aménagements pour les modes doux constitueront un réseau global accessible, sécurisé et confortable pour tous.

- **L'énergie.** Les propositions en matière d'énergie s'orientent vers la mise en place d'un réseau de chaleur urbain. Aucun choix n'a été fait, cette proposition est au stade de la réflexion.



Schéma d'organisation pour la Place du Logis

Les prochaines étapes

Les bureaux d'études s'engagent dans la seconde étape qui prendra la forme d'un Dossier de Création de Z.A.C. La suite de l'exposition et une réunion publique sont envisagées en Juin dont la date reste à fixer.

Glossaire :

Dossier de Création de ZAC : pièce majeure du dossier de ZAC qui précise le projet, la programmation prévisionnelle et détermine le périmètre définitif de projet.

Logements intermédiaires : type de logement proposant aux habitants des terrasses, jardins en rez-de-chaussée ou en toiture, des balcons et une entrée individuelle par logement.

Maisons individuelles mitoyennes ou semi-mitoyennes : habitations pouvant être regroupées pour former une façade bâtie donnant sur la rue. Elles peuvent être également regroupées par deux ou trois.

Réseau de chaleur urbain : système de distribution de la chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers. Les réseaux de chaleur sont des dispositifs d'aide au développement des énergies renouvelables locales (bois-énergie, géothermie, biomasse (biogaz), ...).

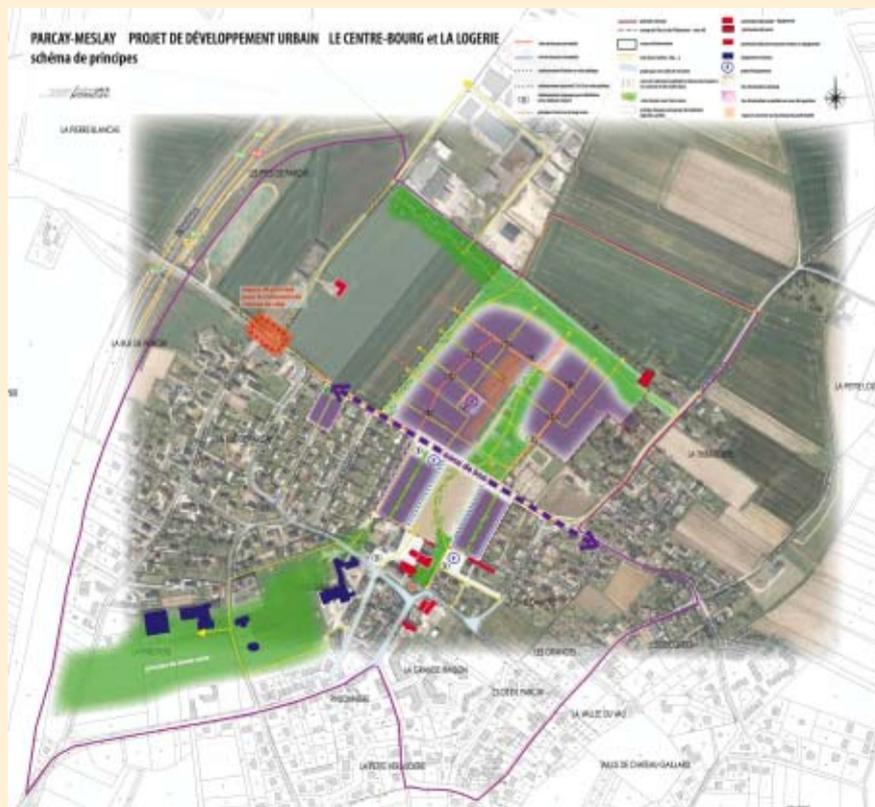


Schéma d'organisation globale pour le projet de Z.A.C.

Comité consultatif, l'écho des Rondet...

Que sera Parçay-Meslay dans 10, 20, 30 ans ? Que faire pour son développement ?... Hélas, pas de boule de cristal efficace pour y répondre ! Alors, vaillamment, une quinzaine de volontaires Parcillons, sur invitation de la Municipalité, ont commencé à plancher sur la question depuis l'an dernier, et plus particulièrement au cours du mois de mars 2012...

En la matière, rien n'est simple ... Il n'est pas interdit de rêver ... mais au moment du chiffrage, la sagesse revient vite au galop pour ramener la réflexion au niveau du réalisable ... et notre grand argentier veille au grain pour le plus grand bien des contribuables que nous sommes.

Aussi pour nous mettre dans l'ambiance, se sont tenues deux réunions en septembre et mars derniers en Mairie, suivies de deux visites sur sites (en Bretagne, agglomération de Rennes, et en Touraine, agglomération de Tours), encadrées évidemment de spécialistes bien au fait des nouveautés en matière d'urbanisme.

En effet et plus particulièrement depuis l'an 2000, bien des garde-fous ont été mis en place par l'Etat pour préserver notre planète Terre et nous ne sommes plus au temps des "Trente glorieuses" dont beaucoup d'entre nous ont pu bénéficier dans les années 70. D'où la nécessité d'études approfondies pour gérer au mieux le territoire qui nous est confié.

A la suite de nos visites à Mordelles, La Chapelle Thouarault et Acigné pour la Bretagne, Chambray, Saint-Avertin pour

la Touraine, que peut-on d'ores et déjà brièvement en conclure :

Qu'il est souhaitable de trouver le meilleur compromis entre l'audace et l'innovation, telles que nous avons pu l'entrevoir en Bretagne, et l'esthétique, peut-être un peu trop sage, telle que nous la voyons en Touraine. De toutes façons, les réalisations tourangelles lancées il y a une dizaine d'années, n'étaient pas représentatives des contraintes actuelles, ce que l'on nous a très honnêtement annoncé. Alors place à l'imagination pour que nos enfants et petits enfants puissent à leur tour avoir un toit correspondant à leurs moyens et modes de vie, en prenant en compte l'intérêt d'un mixage de générations et de niveaux de vie pour entraide et ouverture d'esprit de part et d'autre. Les réalisations de Bretagne ont su le faire : par exemple avec des collectifs sociaux et privés d'aspect extérieur aussi soignés les uns que les autres ; tout près de ceux-ci, convivialité assurée par des activités de jardinage et vergers en plein cœur de ville, entraînant des fêtes de voisins autour des récoltes de fruits et légumes ; regroupement sur un minimum d'espace d'un maximum de services pour faciliter le plus longtemps possible la vie autonome des anciens dans leur habituel cadre de vie ; moyens de



transport performants et partout grand respect de la nature et de l'environnement dans un secteur où l'empreinte agricole demeure très forte. Alors bravo les Bretons !

Il s'agit donc maintenant de faire mieux ici à la lueur de leurs expériences, mais avec nos ingrédients locaux, beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de courage ... Affaire à suivre !

(Moralité : "Hâtez-vous lentement et sans perdre courage, vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage ..." cf. Nicolas Boileau)

Riage, salon peintures et sculptures

Pour la 15^{ème} année consécutive, l'association culturelle et artistique de Parçay-Meslay organisait son salon peintures et sculptures du 3 au 11 mars à la salle des fêtes.



Crédit photo : Didier Gallard

Ce salon toujours très apprécié des professionnels et amateurs d'art, accueillait les œuvres de 80 artistes, soit près de 200 tableaux et 30 modelages.

L'invitée d'honneur était l'artiste tourangelle Françoise Lemaigre-Gellusseau dont les toiles épurées illustrent l'univers marin.

Palmarès 2012

- Prix du Conseil Général :** Benoit Déchelle
- Prix de la Communauté de Communes du Vouvrillon :** Jean-Noël Moreau
- Prix du Salon :** Grégory Cortecero
- Prix de la Ville :** Yves le Pennec
- Huile & acrylique :** Christian Delaval
- Aquarelle & encre :** Jean Brunet
- Pastel :** Roland Lesage
- Sculpture :** Fodé Bayo
- Techniques mixtes et dessin :** Raymond Maugard
- Atelier Riage :** Martine Gallard et Danielle Pioffet



Crédit photo : Didier Gallard

Visite des écoliers à la base aérienne

Le jeudi 22 mars, la classe de CE1 est allée visiter la base aérienne 705. Un bus de l'armée nous attendait à l'entrée pour nous emmener à la tour de contrôle. Là on nous a expliqué les règles de sécurité et nous avons vu décoller et atterrir plusieurs avions : des alphajets et des mirages. Puis les pompiers de la base nous ont accueillis. Nous sommes montés dans les camions et nous avons même essayé leurs uniformes.

Ensuite nous avons rencontré un élève pilote. Il nous a expliqué comment fonctionnait un alphajet. Nous lui avons demandé comment il fallait faire pour devenir pilote.

Enfin le sergent chef Laurans qui nous a guidés tout au long de la visite nous a parlé du personnel de la base et des différents métiers que l'on pouvait faire dans l'armée. L'après-midi s'est terminée par une belle photo de groupe devant un avion.

Mme Ritou



Concert de printemps

Le samedi 24 mars, la Société Musicale de Parçay-Meslay a offert une grande soirée musicale aux Parcillons à la salle des fêtes.

Comme tous les ans, l'orchestre d'Harmonie avait invité le chœur d'Aoédé pour leur concert de printemps. Après avoir interprété des morceaux de Claude Nougaro et de Michel Fugain, l'atelier Big Band de l'école de musique a interprété pour la première fois quelques morceaux de jazz.



Inauguration des tableaux de l'église

Le dimanche 25 mars, la municipalité a inauguré le retour des deux tableaux à l'église, après cinq années de restauration. L'expertise de ces toiles monumentales a permis de découvrir des œuvres du peintre Johannes DESVERGHNES datant de 1742.

Pour l'occasion, la municipalité avait décidé de convier les Parcillons et les acteurs de leur restauration (le Conseil Général et la Direction Régionale des Affaires Culturelles) au cours d'une cérémonie à l'église rythmée par un concert du quintette de "Stacatours" pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs.

Après les discours officiels, les tableaux jusqu'ici dissimulés par un drap, ont été lentement dévoilés et mis en lumière, au son des musiques de l'époque (Vivaldi, Bach et Mozart).

Les festivités se sont achevées par un vin d'honneur offert par la municipalité au restaurant scolaire.



"La Multiplication des pains" et "le Centurion aux pieds de Jésus"

Brocante enfantine



Le dimanche 1^{er} avril, l'association l'APEPM a rempli la salle des fêtes en organisant sa 1^{ère} brocante enfantine. Trente-six exposants étaient venus vendre et échanger vêtements et articles de puériculture de toute sorte.

Ouverte à tous, la brocante a mobilisé les parents en leur offrant l'occasion de se réunir dans un esprit convivial, tout en permettant de dégager une petite somme d'argent qui permettra de financer des jeux et activités pour les enfants des écoles Parcillonnes.

La présidente de l'association, Virginie VAUTARD, s'est montrée très satisfaite du taux de participation et compte réitérer la manifestation l'année prochaine. En attendant, l'APEPM prévoit d'organiser une randonnée pédestre début juillet.

Exposition de peintures chez Mme CAMAIN

Pendant que les musiciens de la Banda animent avec enthousiasme des manifestations dans tout le département, certaines de leurs épouses se consacrent à la peinture.

Un vernissage organisé dans la salle d'exposition de la famille CAMAIN le samedi 28 avril a permis de faire découvrir les différents talents de Mesdames Nelly CATHERINE, Pascale NICOURT, Sonia DORIS, et Sylvaine BARON.

Les visiteurs ont pu apprécier quatre techniques : acrylique, couteau, pastel et sculpture. Bravo à ces nouveaux talents !



Carnaval des écoles

Le vendredi 20 avril dernier, après une matinée passée dans différents ateliers ludiques, les écoliers de Parçay-Meslay se sont réunis à la salle des fêtes pour présenter un petit spectacle avant d'entamer un défilé dans les rues de la commune... sous une météo capricieuse.



Vide-grenier

Le vide-grenier organisé par l'Avionnette de Parçay-Meslay Football Club le dimanche 6 mai a réuni près de soixante exposants dans les rues du centre-bourg, soit la moitié moins qu'en 2011, les intempéries de la veille ayant certainement découragé les moins téméraires.

D'ordinaire installée dans le cadre champêtre du parc de Grand-Maison, la manifestation s'est déplacée dans les rues de la Mairie et de la Sablonnière en raison de la météo capricieuse.



Cérémonie du 8 mai

Le mardi 8 mai, le Maire Jackie SOULISSE s'est rendu au monument aux morts, pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945, en présence des membres de l'association des Anciens Combattants et d'une délégation militaire de la Base aérienne 705, accompagnés par les musiciens de la Société Musicale de Parçay-Meslay.



Crédits photos : base aeriene 705



Le Club ados à la boulangerie

Gourmand parmi les gourmands, Gérald Bouvet responsable du club ados, a proposé à ses jeunes adhérents une visite chez leur voisin, Pascal Gautier, le boulanger-pâtissier de Parçay-Meslay.

Passionné par son métier, Pascal Gautier aime communiquer et n'a pas hésité à recevoir nos jeunes parcillons dans son fournil.

Les visiteurs ont donc suivi les différentes étapes de la cuisson puis le façonnage de divers types de brioches.

"Être boulanger, c'est très technique, a déclaré le maître des lieux. Il faut tenir compte de nombreux paramètres comme celui de la météo. D'ailleurs, ne parle-t-on pas d'un laboratoire?" Il a expliqué la différence entre la brioche, le pain et l'emploi du levain et de la levure. Il a ensuite montré la confection d'une navette, d'une couronne et d'une tresse.

Une séance de travaux pratiques a permis à chacun de confectionner une tresse à une branche. A la fin de la séance, Gérald a montré qu'il avait bien retenu les conseils. Il a donc été reçu à son examen. C'est normal, il est le chef!

Le lendemain, ils ont pu contempler et savourer le résultat de leur travail. Ils ont emporté précieusement les recettes de différentes pâtes, brioche, pizza, et bressane, une brioche très savoureuse.

Pascal Gautier a même proposé d'accompagner ses apprentis d'un jour dans leur local pour parfaire leurs connaissances.

Bibliothèque "Le livre dans les vignes"

Cette première semaine de juin marque nos trois ans d'ouverture et nous avons profité du "baptême des écoles" pour faire cause commune : la première mission d'une bibliothèque étant de donner le goût de la lecture à nos jeunes.

L'heure du conte, organisée pour les 5-9 ans y contribue régulièrement, les invitations ciblées aux élèves de Maternelle aussi, le travail avec la crèche-garderie, encore.

Cette semaine du 29 mai au 2 juin a permis de rencontrer deux écrivains : le premier, chevronné, Joseph Joffo, dont chacun connaît le fameux "Sac de billes", mais peut-être moins les nombreux ouvrages qui ont suivi et, le second, Vincent Desombre, jeune reporter-journaliste-écrivain d'origine tourangelle, qui y a établi sa première intrigue policière dans "Maudite soit-elle".

Grâce à une exposition, les visiteurs ont pu aussi découvrir Jean Giraud, alias Moebius, alias Gir, décédé récemment, un des plus célèbres et des plus talentueux dessinateurs de BD au monde : les "Blueberry" incontournables... et tous les autres.

Enfin, le 2 juin, point culminant de cette semaine "passion du livre", la brocante d'ouvrages pour grands et petits, à très petits prix au cours d'une matinée animée par nos dynamiques "Belles de Mai", leurs accordéons et leurs chansons populaires.

Marie-Jo Fenet



Elections législatives

Les élections législatives se tiendront les 10 et 17 juin à la salle des fêtes. Sauf dispositions contraires décidées par arrêté préfectoral, le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h. Il est rappelé que tout électeur qui est dans l'impossibilité de participer à un ou plusieurs scrutins (obligation professionnelles, handicap, raison de santé, vacances...) peut donner procuration.

Les électeurs peuvent faire établir les procurations dans le ressort de leur lieu de résidence ou de leur lieu de travail. Les autorités habilitées à dresser les procurations sont les tribunaux d'instance, brigades de gendarmerie et commissariats de police.

Les mandats devront se munir d'une pièce d'identité et connaître les noms, prénom, date et lieu de naissance et adresse du mandataire. Aucun imprimé ne sera remis au mandataire, il doit donc être informé par le mandant.

Le mandant et son mandataire doivent être électeur dans la même commune mais pas forcément dans le même bureau de vote. Le mandataire ne peut être titulaire que d'une seule procuration établie en France.

Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer (maladie, handicap, hospitalisation ou incarcération) peuvent demander par écrit qu'un délégué se déplace sur leur lieu de domicile ou d'hospitalisation. La procuration est gratuite et peut être valable pour un an maximum.

Fête de la musique et Carrés d'art

Le samedi 23 juin, Parçay-Meslay fêtera la "Fête de la musique 2012" dans le Parc Saint Pierre et l'arène de la Bibliothèque

A partir de 15 heures vous pourrez écouter les divers intervenants et les genres musicaux différents dont nous vous laissons la surprise.

Venez nombreux, seul ou en famille, partager ce moment musical et festif.

Vous pourrez également assister au vernissage de la quatrième édition du concours des Carrés d'art dont les œuvres seront exposées du 23 juin au 6 juillet au cœur du village.

Brigitte
Andrychowski



La Rando des vignes

On/Off Road Touraine, Club de cyclisme et activités de pleine nature organise la Rando des Vignes 2012 le dimanche 24 juin dès 8h00.

5 circuits VTT :

- 25 km : circuit découverte
- 40 km : circuit relativement facile sur les communes de Rochecorbon, Vouvray et retour par les hauteurs de Vernou
- 55 km : circuit sportif proposant en plus une boucle entre Vernou et Noizay

- 66 km : circuit pour vététistes entraînés. En plus du menu précédant une boucle physique sur les communes de Chançay et Reugny
- 72 km : circuit pour vététistes affûtés.

Un bonus de 6km supplémentaires sur la boucle Chançay/Reugny

VTT : port du casque obligatoire.

3 circuits pédestres :

- 9 km : découverte des coteaux de Parçay-Meslay
- 15 km : une ballade jusque sur les bords de Loire
- 18 km : pour les marcheurs confirmés. Une belle boucle qui les emmènera jusqu'à Vouvray

Tous les circuits offrent une grande variété de paysages, avec notamment de superbes vues sur la vallée de la Loire ainsi que des passages ludiques ou techniques en sous-bois, dans les vignes et pas mal de belles "grimpettes" dans les coteaux. Chacun pourra y trouver son bonheur ! Accueil Parc Grand'Maison (derrière la mairie).

Inscription sur place à partir de 8h00. Gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés. Participation de 3€ à 6€ selon le circuit. Départs à partir de 8h30.

Contact : 02 47 54 67 75 - 06 82 87 76 30

Email : onoffroad@orange.fr

ou site internet : www.onoffroad-touraine.fr



Fête nationale

Rendez-vous devant la mairie le vendredi 13 Juillet pour la traditionnelle distribution de lampions. Une fois équipé, vous pourrez assister à l'embrasement de la bibliothèque et vous diriger vers le terrain de football, au son de l'harmonie, pour admirer un superbe feu d'artifice offert par la municipalité. Attention au réveil difficile le lendemain avec la fanfare de l'ensemble musical, perchée sur son camion, qui déambulera dans les rues Parcillonnes dès 7h du matin.



Création d'ABCDEF Prestations

Technicien et électricien, spécialisé en rénovation, Bernard COUANT vient de créer sa société ABCDEF prestations et vous propose ses services dans les domaines suivants :

- Electricité Générale : spécialisation dans la rénovation ou l'extension.
- Courants Faibles : portails automatiques - interphonie - alarme incendie - alarme Intrusion.
- Domotique : volets roulants - centralisation d'alarme technique (eau, électricité, congélateurs, ...)

- Consultation : intégration de vos systèmes de signalisation dynamique.
 - Formation : formations techniques sur les produits de signalisation dynamique.
 - Prestations de location de véhicule historique à l'occasion d'un événement.
 - Création de vos sites internet.
- 38 bis Rue de l'Etain, 37210 Parçay-Meslay
Tel : 06 58 20 57 86 ou 02 47 29 15 53
Site internet : www.abcdefprestations.fr
Email : abcdefprestations@free.fr

Azur décor et Azur net

Depuis décembre 2011, deux nouvelles sociétés, spécialisées dans la vente de prestation, se sont installées zone du Papillon :

Azur Décor

Cette société propose ses services dans le domaine du revêtement mural, du revêtement de sols et de la décoration d'intérieur, à l'attention des agences immobilières, des organismes administratifs, des syndicats de copropriété et des particuliers.



Azur Net :

Cette structure propose un service de nettoyage industriel aux professionnels (agences immobilières, organismes administratifs, milieu hospitalier, établissements scolaires) mais aussi aux particuliers.

470 rue Henri Potez - 37210 Parçay-Meslay
Tel : 02 47 29 81 88 - Fax : 02 47 29 81 86
E-mail: azurnet@azurdecor.fr
site internet : www.azurnet37.fr

Tri sélectif

Dans le cadre de l'amélioration constante du tri sélectif, l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes du Vouvrillon a effectué un contrôle quotidien sur vos sacs jaunes et bleus. Lorsque ces derniers comportent des erreurs, les usagers se voient remettre un avis de passage et un guide du tri. En cas de proportion d'erreur plus élevée, une étiquette rouge est accrochée aux sacs et ces derniers ne peuvent être collectés.

Pour la commune de Parçay-Meslay, **33,6 % des sacs visés comprenaient des erreurs de tri** et 9 n'ont pas été collectés.



Il est important de rappeler ici que **les cartonnettes sont à jeter dans le sac jaune** et non dans le sac bleu. De plus, nous rappelons **qu'en matière plastique, nous ne collectons que les bouteilles et les flacons qui se vissent ou se clipsent**. Les barquettes alimentaires, sachets et sacs plastiques ne sont pas recyclés.

De plus, nous rappelons que les sacs sont délivrés gratuitement en mairie. Il est donc demandé aux utilisateurs du service de les économiser en les remplissant avant de les mettre sur le bord de la route... C'est une question de respect de l'environnement. **Nous vous remercions pour ces gestes citoyens.**

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine. Pour prendre rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, contacter le secrétariat de la Mairie au 02 47 29 15 15.

Nouvelles règles d'urbanisme

Depuis le 1^{er} mars, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont exprimées en surface de plancher et non plus en Shon et Shob (surface hors œuvre nette et brute).

Cette réforme implique l'utilisation de nouveaux formulaires disponibles sur le site de la commune : www.parcay-meslay.fr, dans la rubrique Mairie /

Urbanisme et sur le site: www.service-public.fr, rubrique Urbanisme / Logement.

Les modalités de calcul de la surface de plancher et de l'emprise au sol permettent de déterminer si le projet est soumis à permis de construire ou à déclaration préalable et s'il est soumis au recours à un architecte.

Objets trouvés

De nombreux objets trouvés sont déposés régulièrement en mairie. Si vous avez perdu un trousseau de clés, un portefeuille,... pensez à vérifier auprès de nos services si votre objet s'y trouve. Pour déposer ou récupérer un objet perdu, vous pouvez vous adresser à l'accueil, 58 rue de la Mairie - tél : 02 47 29 15 15 - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf jeudi matin).

NB : les cartes d'identité, les permis de conduire, les passeports et les titres de séjours sont immédiatement renvoyés à la Préfecture qui les a établis.

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune ! Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à : Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

Bulletin d'inscription Accueil des nouveaux Parcillons

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Date d'arrivée : Nombre de personnes dans le foyer :
Nombre de personnes présentes à la réception :

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.

Transport scolaire

Alerte intempéries :

Les inscriptions au service "Alerte Intempéries" du Conseil général d'Indre-et-Loire se font en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cg37.fr/index.php?media=1240>

Aux familles de s'inscrire si elles le souhaitent afin d'être alertées dans les meilleurs délais d'une interdiction du transport scolaire. C'est le seul moyen d'être informé individuellement.

C'est également à elles de faire la démarche inverse pour se désinscrire à la même adresse et au moyen du numéro individualisé qui leur sera donné lors de leur inscription.

Inscriptions transport scolaire rentrée 2012-2013 :

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2012-2013 se dérouleront du 15/05/2012 au 15/06/2012. La 1^{ère} quinzaine de mai, un dossier d'inscription sera remis à chaque élève déjà inscrit en 2011-2012 par l'intermédiaire du conducteur de son car. Pour les nouveaux arrivants, des dossiers vierges seront à leur disposition en mairie ou au secrétariat du S.I.T.S. à la Communauté de Communes du Vouvrillon. Enfin pour les CM2, futurs 6^{ème} des affiches en mairie et dans leur école signaleront aux parents les démarches à effectuer pour leurs inscriptions.

ERDF recrute

ERDF (Electricité Réseau Distribution France) recrute, en région Centre, 79 personnes en 2012, dont 17 en Indre-et-Loire. Sur l'ensemble de la région, une cinquantaine d'étudiants, dont seize en Indre-et-Loire, devrait intégrer par ailleurs ERDF dans le cadre d'un contrat d'alternance, à la rentrée 2012.

Face à un taux de chômage qui atteint 8,6% en région Centre, ERDF propose un important panel de métiers à tout niveau de diplôme. Principalement de niveau CAP à Bac + 2 dans les domaines de l'électrotechnique, de la maintenance

des systèmes énergétiques et climatiques, de l'informatique ou de la relation commerciale, tous les profils sont recherchés. En 2011, 57 personnes ont ainsi rejoint l'entreprise dans la région Centre dont 11 en Indre-et-Loire. Expérimentés, jeunes diplômés, seniors et étudiants peuvent postuler dès à présent aux offres d'emploi ou d'alternance sur le site Internet de l'entreprise : www.erdfdistribution.fr (espace recrutement) ou par courrier, uniquement pour les jeunes n'ayant pas accès à Internet : MOA-RH 45 avenue Stendhal 37204 Tours Cedex 3.

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Enquête publique conjointe portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et la révision des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées. Par arrêté n° 60/2012 en date du 21 mai 2012, le Maire de Parçay-Meslay a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe, sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et la révision des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées de la Commune de Parçay-Meslay.

A cet effet, M. Pierre REINA a été désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique conjointe se déroulera à la Mairie de Parçay-Meslay, à compter du lundi 11 juin 2012 jusqu'au vendredi 13 juillet 2012 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les deux registres d'enquête mis à disposition.

Les observations peuvent être également transmises par écrit avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante : Commissaire enquêteur PLU-Zonage Assainissement - Mairie de Parçay-Meslay - 58 Rue de la Mairie - 37 210 Parçay-Meslay.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures ci-après :

- lundi 11 juin 2012 de 9 heures à 12 heures
- mardi 19 juin 2012 de 14 heures à 17 heures
- lundi 9 juillet 2012 de 9 heures à 12 heures
- vendredi 13 juillet 2012 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur, transmis au Maire dans le délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie de Parçay-Meslay.

Présence verte



Une sortie d'hôpital, une chute, un malaise ou simplement besoin d'être rassuré. Vous ne pouvez pas atteindre votre téléphone... Présence verte Touraine, votre service de télé-assistance, un secours rapide et adapté 24h/24.

Présence Verte Touraine est une association loi 1901 fondée en 1987 qui propose un service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.

Le fonctionnement :

- Un transmetteur simple d'utilisation et compatible avec les nouvelles technologies de téléphonie.
- Une centrale d'écoute disponible 24h/24.
- Un déclencheur adapté aux besoins de l'abonné.

L'abonnement :

- Accessible à toute personne retraitée ou non.
- Une formule souple, sans aucun engagement de durée.
- En complément du service de téléassistance, Présence Verte accompagne ses abonnés via un service de convivialité au quotidien.

Les tarifs :

- 40 € : forfait installation payable une fois
- 25 € ou 31 € par mois selon la liaison téléphonique de l'abonné (abonnement comprenant la prestation d'écoute de la centrale 24h/24, la location du matériel, les interventions de maintenance et le service de convivialité).

Les aides financières :

- Des prises en charge, partielles ou totales, peuvent être accordées par certains organismes (ex : Conseil Général, collectivités territoriales, caisses de retraite...)
- L'association Présence Verte Touraine est agréée "service à la personne". Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels œuvrant en faveur du maintien à domicile. Aucun démarchage à domicile n'est effectué par les services de Présence Verte Touraine. Son action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.



Agence d'Indre-et-Loire,
31 Rue Michelet, 37000 Tours,
Tél : 02 47 31 61 96
Site internet : www.presenceverte.fr

UMP RIOLLET
MECANIQUE DE PRECISION

USINAGE MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE
CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION
RECTIFICATION

Rue de Meslay - ZA la Fosse Neuve - PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 40 60 - Fax 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

fenêtres 37

Vérandas sur mesure
Portes, Fenêtres, Volets, Alu et PVC
Portes de garage - Volets roulants
Stores intérieurs et extérieurs

02 47 29 01 01 www.fenêtres37.fr

ZA Les Papillons - Rd-Pt de l'Avion - 37210 Parçay-Meslay

consommables.com

Consommables informatiques
Fourniture de bureau
Imprimantes
Connectique

Toutes vos cartouches de marque
à prix réduits !

brother Canon EPSON hp XEROX LEXMARK

www.consommables.com

SARL - ART DE FER

Serrurerie.Métallerie.Ferronnerie d'ART

FRANCIS FREDERIC - GÉRANT

Tél./fax 02 47 24 04 67 ZA de L'IMBAUDERIE
06 79 06 16 02 37380 CROTELLES
francis.frederic@live.fr

Les Jardins de Meslay
37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 05 20
www.lesjardinsdemeslay.fr

Création de la Paillasse

Modalités de paiement des factures

La Mairie de Parçay-Meslay met à votre disposition différents moyens de paiement afin de faciliter le règlement de vos factures :

- **Chèques ou numéraires** : pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados (*chèques bancaires ou postaux libellés au nom du Trésor Public*)
- **Carte bancaire** : pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados :
 - en mairie (service comptabilité)
 - sur le site de la commune à l'adresse suivante : www.parcay-meslay.fr (en bas à gauche "paiement en ligne")
- **Chèques-Vacances** : pour le CLSH et le Club Ados
- **Chèques Emplois Services Universels (C.E.S.U.)** : pour la garderie et le CLSH uniquement : pour le paiement de la cantine et de la garderie, merci d'additionner les deux factures du même mois. Le paiement simultané du CLSH et Club Ados est également possible.

Directeur de la publication : Jackie SOULISSE
Rédaction : Emmanuelle GILDARD, Mairie de Parçay-Meslay
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, Didier Gallard (Riage), Base aérienne 705.
Conception : Projectil - a.projectil@wanadoo.fr
Régie publicitaire : Sogepress - Tél. : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce journal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction réservés.